

**Délibération  
du Conseil de Communauté**

---

**Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté**

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 58  
Membres absents : 20  
Procurations : 12

**Séance du 16 novembre 2022**

L'an deux-mille-vingt-deux, le mercredi 16 du  
mois de novembre, à 18 h, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 10/11/2022  
Date de transmission : 22/11/2022  
Date de mise en ligne : 23/11/2022

---

**Présents :**

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, Mme STIERLIN Christelle, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

**Absents excusés :**

M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. Knibiely), Mme CAILLEAUX Hélène (pouvoir M. Vincent STRICH), Mme CHAPPEL Josiane, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FERON Jules, (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. GABRIEL Guillaume, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. Bernard KANNENGIESER), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard (pouvoir à M. Pascal TURRI), Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. Lucien GASSER), M. SCHOTT Jean-Louis (pouvoir à M. Stéphane RODDE), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (procuration à M. Bernard JUCHS), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. André KASTLER), Mme WILLER Christèle,

**Secrétaire de séance :**

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 15<sup>ème</sup> QUESTION

### Attribution d'une subvention dans le cadre de l'appel à projets « Les Pas Perdus » (DELIBERATION n°2022-184)

A travers son appel à projets « Les Pas Perdus » lancé entre début août et mi-septembre 2022, Saint-Louis Agglomération a souhaité poursuivre la dynamique naissante d'actions autour de la valorisation des fruits et légumes non récoltés du territoire, en invitant les associations et entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire de Saint-Louis Agglomération à contribuer à un projet ayant pour objet de limiter le gaspillage alimentaire, de créer du lien et de valoriser les productions du territoire. A cet effet, afin d'encourager ces initiatives locales, la collectivité a souhaité soutenir financièrement les projets retenus.

Ainsi, conformément au règlement de l'appel à projets, Saint-Louis Agglomération cible sa participation financière à des projets respectant les critères suivants :

- Organiser au moins un événement sur une période d'un an (entre septembre 2022 et août 2023) de cueillette de fruits et légumes non récoltés, sur le territoire de SLA.
- Contribuer à la réduction du gaspillage alimentaire dû aux excès de fruits et légumes non récoltés sur le territoire ;
- Valoriser l'intérêt de la préservation des vergers traditionnels sur le territoire pour la biodiversité et les paysages ;
- Assurer la gratuité de l'opération pour les participants ;
- Privilégier l'adhésion à une démarche solidaire et sociale : Une partie des récoltes devra être destinée à des publics spécifiques : personnes en situation de précarité, personnes porteuses de handicap, ou autres...

Dans ce cadre, le projet d'organisation d'un événement à l'automne 2022 par le GASPR (Groupement d'Achat Solidaire du Pays Rhénan) Kembs a été retenu par le Comité de suivi conformément au cahier des charges de l'appel à projets. Cet événement se décline comme suit :

- Une opération anti-gaspi et récolte partagée ayant eu lieu le 19 octobre 2022 (avec discosoupe, ramassage de noix, pressage de pommes et fabrication de jus) ;
- Une opération « Gagnons en autonomie alimentaire » le 26 novembre 2022 (visant à planter des arbres fruitiers sur des terrains communaux dont la récolte future sera au bénéfice de tous les citoyens et enfants de la commune).

Il est ainsi proposé d'accorder au GASPR Kembs un soutien financier d'un montant de 2 000€, en compensation des moyens mis en œuvre pour l'organisation de cet événement, et notamment pour l'achat d'arbres fruitiers ainsi que d'un presseur.

Les crédits budgétés relèvent de la fonction 8200-20421.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver l'attribution d'une subvention de 2 000 € à l'association GASPR Kembs au titre de l'appel à projets « Les Pas Perdus » ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,  
Pascale SCHMIDIGER

---

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 22 novembre 2022

Le Président,  
Jean-Marc DEICHTMANN

